

Unité de Compte : EMTN EASY BONUS 7%

Caractéristiques

Emetteur	BNP Paribas Arbitrage Issuance BV
Garant	BNP Paribas
Nom	EMTN EASY BONUS 7%
Code Isin	XS0451579469
Type	EMTN de droit Anglais
Devise	EUR
Nominal total émis	3 000 000 EUR
Dénomination (N)	1 000 EUR
Prix d'émission	100%
Date de Négociation	07/09/2009
Date d'Emission	20/11/2009
Date de Maturité	20/11/2017
Sous-jacent	Dow Jones Eurostoxx50
Agent de calcul	BNP Paribas Arbitrage SNC
Périodicité de cotation	Quotidienne
Cotation	Bourse de Luxembourg
Garantie en capital	Non

Objectif

Cette Obligation est un produit d'investissement de maturité 8 ans, lié à l'évolution de l'indice Dow Jones EuroStoxx 50.

L' indice Dow Jones EuroStoxx 50 est constitué de 50 valeurs cotées sur la zone euro, qui sont les plus importantes dans leurs secteurs d' activité et qui ont le montant de titres en circulation le plus élevé.

Descriptif

Définitions

Date de Constatation Initiale : 20/11/2009

Date de Constatation Finale : 13/11/2017

$SousJacent_{Initial}$: désigne le cours de clôture du Sous-Jacent à la Date de Constatation Initiale

$SousJacent_{Final}$: désigne le cours de clôture du Sous-Jacent à la Date de Constatation Finale

$SousJacent_i$: désigne le cours de clôture du Sous-Jacent à la Date d'Observation (i)

i	Date d'Observation (i)	Date de Remboursement Anticipé (i)
2	14/11/2011	21/11/2011
3	13/11/2012	20/11/2012
4	13/11/2013	20/11/2013
5	13/11/2014	20/11/2014
6	13/11/2015	20/11/2015
7	14/11/2016	21/11/2016

Remboursement Anticipé

Si, à la Date d'Observation (i) (i allant de 2 à 7), le Sous-Jacent clôture à une valeur égale ou supérieure au $SousJacent_{Initial}$, alors, à la Date de Remboursement Anticipé correspondante, l'Emetteur remboursera chaque Note au Montant de Remboursement Anticipé calculé comme suit :

$$N \times \left[100\% + 7\% \times i + 25\% \times \text{MAX} \left(0 ; \frac{SousJacent_i - SousJacent_{Initial}}{SousJacent_{Initial}} \right) \right]$$

Remboursement à la Date de Maturité

A la Date de Maturité, si les Notes n'ont pas été remboursées ou annulées, l'Emetteur remboursera chaque Note au Montant de Règlement suivant :

a) Si $SousJacent_{Final} \geq SousJacent_{Initial}$:

$$N \times \left[100\% + 7\% \times 8 + 25\% \times \text{MAX} \left(0 ; \frac{SousJacent_{Final} - SousJacent_{Initial}}{SousJacent_{Initial}} \right) \right]$$

b) Si $SousJacent_{Initial} \times 60\% \leq SousJacent_{Final} \leq SousJacent_{Initial}$

$$N \times 100\%$$

c) Sinon, si $SousJacent_{Final} \leq SousJacent_{Initial} \times 60\%$

$$N \times \left[100\% \times \text{MIN} \left(0\% ; \frac{SousJacent_{Final} - SousJacent_{Initial}}{SousJacent_{Initial}} \right) \right]$$

Conditions de l'investissement

- Unité de Compte accessible à tout souscripteur avant le 19/11/2009. Les investissements reçus postérieurement au 19/11/2009 se feront dans la limite de l'enveloppe disponible et sur la base de la prochaine valeur d'achat.
- Les investissements relatifs à ce support seront placés sur le support monétaire Dexia Localys Euro Court Terme (FR0010069740) dans l'attente de la date d'émission de cette Unité de Compte. Dans le cas où l'émission aurait lieu pendant mon délai de renonciation, je demande à ce que mon investissement soit effectué sur cette Unité de Compte à l'émission, sur la base de la valeur d'achat en vigueur à la date de l'investissement.
- Par dérogation aux Conditions Générales, entre le 20/10/2009 et le 19/11/2009, toute nouvelle souscription sera investie intégralement et immédiatement sur l'allocation demandée sans passer par le support monétaire. Seul l'investissement demandé sur cette Unité de Compte sera placé comme mentionné supra sur Dexia Localys Euro Court Terme (FR0010069740).
- La valorisation de ce support sera effectuée sur la base du cours de clôture, coupons courus exclus.
- En cas de défaut de l'émetteur ou de la survenance d'événement de crédit, le détenteur de l'Unité de Compte porte le risque d'une perte partielle ou totale en capital, l'assureur, lui, garantit le nombre de parts uniquement.
- Les Coupons seront réinvestis automatiquement et sans frais sur le support monétaire Dexia Localys Euro Court Terme (FR0010069740). Ils ne sont acquis qu'aux souscripteurs toujours porteurs de l'Unité de Compte à la date de paiement, aucun prorata ne sera effectué dans le cas contraire.
- En cas de remboursement anticipé, les montants résultant du remboursement de l'Obligation seront investis automatiquement et sans frais sur le support monétaire Dexia Localys Euro Court Terme (FR0010069740).
- A l'arrivée à terme, les montants résultant du remboursement de l'Obligation seront investis automatiquement et sans frais sur le Fonds Général, tant qu'aucune demande d'arbitrage n'aura été formellement signifiée.

Je soussigné, ai bien pris connaissance de la présente annexe décrivant le support et en accepte les conditions afin de le retenir sur mon contrat. Je déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des Unités de Compte, je prends à ma charge le risque lié à la variation des cours de chacune d'elles.

Fait à, le / /

Signature précédée de la mention " Lu et approuvé "